



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A / Encadrement supérieur
Intitulé du poste :	Chef du service opérations du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (H/F)
Affectation :	DR des Hauts de France Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale Service opérations
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité hiérarchique du directeur délégué du Parc
Résidence administrative :	Saint Etienne au Mont (62)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;- en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none">- CV + LM ;- pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ;- pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.
Date limite de dépôt de candidature :	2 janvier 2022

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Situé au large de la Seine-Maritime, de la Somme et du Pas-de-Calais, **le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale** couvre une surface de 2300 km² et borde 118 km de côtes. Il comprend l'espace marin

incluant les estuaires de la Somme, de l'Authie, de la Canche, du Wimereux et de la Slack et s'étendant au large jusqu'au dispositif de séparation du trafic maritime du Pas de Calais. Il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu. Le Parc est constitué d'une équipe de personnels de l'Office français de la biodiversité (OFB) et d'un Conseil de gestion, assemblée de soixante membres. L'équipe du Parc est organisée avec une direction et deux services : le service « Ingénierie » et le service « Opérations ». Le Parc fait partie de la direction régionale des Hauts de France et fonctionne en réseau (animé par la direction des aires protégées) avec les 8 autres Parcs naturels marins.

Les actions conduites par l'équipe opérations reposent sur trois axes stratégiques :

- Les actions de surveillance, de contrôle et de police dans les estuaires, sur les estrans et en mer ;
- L'acquisition de données et le développement des suivis pour contrôler la dynamique des populations d'espèces et connaître l'état de santé des habitats ;
- Les actions de sensibilisation du grand public, des usagers et des professionnels.

Mission :

Encadrer et organiser le travail des unités du service. Organiser la surveillance et les contrôles dans le Parc et la mise en œuvre des protocoles de suivi en lien avec le service ingénierie.

Entretenir des relations avec les services de la direction régionale, les services départementaux littoraux sur le périmètre du Parc et avec les services concourant à l'action de l'Etat en mer.

Activités principales :

Le chef du service opérations encadre les chefs d'unité de son service et s'assure de l'avancée des projets de son service.

- Mettre en place les outils de coordination des équipes de terrain et les maintenir opérationnelles ;
- Encadrer, organiser les différentes missions d'une équipe de 5 agents permanents, de plusieurs agents en contrats courts (CDD, engagements de services civiques...) et de stagiaires ;
- S'assurer de l'adéquation entre le programme d'actions et les capacités du service ;
- Assurer le rapportage de l'activité des agents du Service ;
- Concevoir et faire appliquer les procédures garantissant l'efficacité du service ;
- Coordonner et planifier le travail du service avec la programmation des projets et des suivis élaborés par le service ingénierie ;
- Seconder le directeur délégué et le directeur adjoints dans leur mission d'organisation interne du Parc ;
- Mettre en place un réseau permettant de travailler efficacement avec les collectivités locales et les services de l'Etat ;
- Rédiger et adapter annuellement le plan de surveillance interne au Parc. Définir les orientations en cours d'année ;
- Organiser la mise en œuvre des actions de police et de surveillance ;
- S'assurer de la compétence des agents et mettre en place les formations nécessaires ;
- Assurer le lien avec les services de l'Etat afin de coordonner les activités de police et faire prendre en considération les besoins du Parc dans les plans de contrôle des autres administrations ;
- Représenter le directeur délégué dans différentes instances ;
- Participer à des groupes de travaux ou des réseaux nationaux : police, navigation, assermentation, gestion du matériel nautique ;
- Evaluer / assurer les entretiens professionnels des agents du Service placés sous son autorité directe (chefs d'unité).

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Ensemble des agents du Parc ;
- Ensemble des agents de la direction régionale des Hauts de France ;
- Ensemble des services de l'OFB, en particulier la direction des aires protégées et la délégation mer, la direction police.

Relations externes :

- Collectivités locales ;
- Gestionnaires d'espaces naturels ;
- Services de l'Etat ;
- Associations de défense de l'environnement.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Profil technique ou juridique dans le domaine de l'environnement et/ou de la mer avec une expérience réussie dans le management d'équipes opérationnelles.

Connaissances :

- Monde maritime dans toutes ses composantes (administratives, sociales, opérationnelles...)
- Procédures de police judiciaire et administrative ;
- Droit de l'environnement et droit maritime ;
- Expérience en police des pêches maritimes et/ou police de l'environnement ;
- Des compétences en matière de navigation et/ou de plongée sous-marine seraient un plus

Savoir-faire opérationnel :

- Animer et coordonner des équipes pluridisciplinaires ;
- Savoir manager ;
- Savoir gérer un projet.

Savoir-être professionnel :

- Méthodique, organisé ;
- Sociable ;
- Persévérant ;
- Adaptable ;
- Rigoureux ;
- Diplomate

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Missions sur le terrain et en mer ;
- Travail en uniforme pour certaines missions ;
- Travail certains week-end et hors heures ouvrables ;
- Nombreux trajets et déplacements ;
- Périodes de formation hors de la résidence administrative pouvant être de longue durée